

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du trente juin deux mille vingt-six

Le Conseil municipal, légalement convoqué le 23 juin 2026, s'est réuni sous la
Présidence de Madame Corinne REGLAIN, 1^{ère} Adjointe.

PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	ABSENTS	POUVOIRS
32	3	0	3

Objet :
FI-3 - Approbation du
Compte Financier
Unique 2025 –
Budget des Forêts

PRÉSENTS : Laurent HARMEL, Corinne REGLAIN, Damien ABAD, Dominique BEY, Assad AKHLAFA, Khalil KANDARA, Marie-Claire EMIN, Jean-Jacques MATZ, Caroline MATHON, Amaury VEILLE, Béatrice PERRIN, Sabrina LATRECHE, Sefa KOCABAS, Emine CETIN BEDIR, Najim JEBARI, Christine PIQUET, Antoine LUCAS, Laurence PIQUET, Denis PONCET, Catherine FOURMOND, Omrane FELIGHA, Marie-Laure LESCUYER, Frédéric BERNARD, Laurent CHÉRIGIÉ, Julien MARTINEZ, Ebru CIVIL-BASPINAR, GÜVENC YILMAZ, Nadia SEKKAI, Loan VAN GELE, Loïc MONNIER, Marie-Julie JACQUET-LEVAL, Isabelle ROY DE MONNERON,

REPRÉSENTÉS : Anne BURGAUD MOREL (pouvoir à Amaury VEILLE), Freddy NIVEL (pouvoir à Dominique BEY), Yamina GRANDCLEMENT (pouvoir à Corinne REGLAIN)

ABSENTS : /

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

M. Omrane FELIGHA est nommé secrétaire de séance.

Mme Marie-Laure LESCUYER, rapporteur, informe le Conseil municipal du résultat du Compte Financier Unique du Budget des Forêts pour l'exercice 2025.

Considérant que Monsieur le Maire s'est retiré pour laisser la Présidence à Madame Corinne REGLAIN, 1^{ère} Adjointe, pour le vote du Compte Financier Unique du Budget des Forêts pour l'exercice 2025,

Il s'établit ainsi qu'il suit, après rapprochement avec les services de la Direction Générale des Finances Publiques qui en a confirmé les valeurs :

Objet :
FI-3 - Approbation du
Compte Financier
Unique 2025 –
Budget des Forêts

Budget annexe des Forêts

Investissement	Ecritures réelles Ecritures d'ordres Excédent 2024 TOTAL	Dépenses	Recettes
		25 146,50	43 493,33
		10 375,00	18 123,81
			325 718,14
		35 521,50	387 335,28

Fonctionnement	Ecritures réelles Ecritures d'ordres Excédent 2024 TOTAL	Dépenses	Recettes
		163 194,47	176 931,77
		18 123,81	10 375,00
			274 845,65
		181 318,28	462 152,42

<u>TOTAL</u>	Ecritures réelles Ecritures d'ordres Excédent 2024	Dépenses	Recettes
		188 340,97	220 425,10
		28 498,81	28 498,81
		-	600 563,79
		216 839,78	849 487,70

Vu l'avis de la Commission des Finances,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Elit Madame Corinne REGLAIN ; 1^{ère} Adjointe, présidente de séance,

- Approuve le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe des Forêts tel que présenté ci-dessus.

Fait à Oyonnax, le 30 juin 2026

Secrétaire de séance,

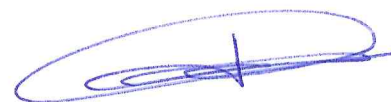


Omrane FELIGHA



Présidente de séance,

Corinne REGLAIN



Délibération certifiée exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de l'article L 2131-1
et suivants du CGCT :

- par sa présentation en Préfecture le
- par sa publication le **02 JUL. 2026**



Le Maire